

## Parcours d'étudiants

<http://expo-grande-guerre-biu-cujas.univ-paris1.fr/parcours-detudiants/>

[19 juin 20189 novembre 2018 Des facultés sur le front du droitParcours d'étudiants](#)

## Les étudiants en droit dans la Grande Guerre

Les étudiants en droit de la faculté de Paris font partie au XIX<sup>e</sup> siècle des classes moyennes ou supérieures et sans surprise un cinquième a un père exerçant une profession juridique (juge, avocat, notaire, etc.) ; 40 % sont fils de propriétaires ou de rentiers, 13 % de commerçants, de marchands ou de fabricants, 11 % de fonctionnaires, 4 % de médecins ou de pharmaciens et 3,5 % d'enseignants. Plus que leurs camarades inscrits en médecine, lettres ou sciences, ces étudiants sont originaires de Paris et du département de la Seine (22 %), et non d'une ville de province, ce qui est un indice d'aisance matérielle. Enfin, alors qu'à la fin du siècle, 80 % des étudiants en médecine habitent sur la rive gauche et 19,4 % sur la rive droite, un tiers des étudiants[pour lire la suite...](#)

[21 juin 20189 novembre 2018 Des facultés sur le front du droitParcours d'étudiants](#)

## Portraits d'étudiants toulousains dans la guerre

À Toulouse, la rentrée universitaire de la première année de guerre a lieu le 9 novembre 1914. Elle s'effectue « de façon normale », rend compte le doyen Maurice Hauriou à ses collègues assemblés. Pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes. 1 032 inscriptions en 1913, 295 en 1914. En 1916, on n'en enregistrera plus que 175 et, même si la progression reprend quelque peu ultérieurement, ce n'est pas avant 1930 que le seuil du millier d'inscriptions sera de nouveau franchi. La faculté de droit de Toulouse est touchée de plein fouet par le déclenchement des hostilités. Tandis que beaucoup ont déjà rejoint leur régiment ou partiront progressivement, on attend de ceux de l'arrière que, à leur façon, ils se mobilisent aussi. Pour les sursitaires et les exemptés, quoique parfois très temporairement,[pour lire la suite...](#)

[21 juin 2018](#) [18 novembre 2019](#) [Des facultés sur le front du droit](#) [Parcours d'étudiants](#)

## [Les étudiants de la Faculté de droit de Lyon dans la Première Guerre mondiale](#)

À la veille du premier conflit mondial, avec sa quinzaine d'enseignants titulaires et ses 585 étudiants, la jeune faculté d'État lyonnaise occupait un rang intermédiaire dans la cohorte des facultés juridiques françaises. Sa création, il est vrai, était encore récente, puisqu'il avait fallu la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur et la perspective de voir la vieille capitale des Gaules devenir le siège d'une faculté catholique de droit, animée par des notables lyonnais monarchistes et très conservateurs, pour que la création de la faculté d'État s'impose enfin comme une évidence aux yeux des responsables politiques républicains. Hâtivement improvisée à l'automne 1875, la jeune institution d'enseignement supérieur avait vite trouvé son public. Son bassin de recrutement était tout à fait classique pour une [pour lire la suite...](#)

[23 juin 2018](#) [9 novembre 2018](#) [Nancy](#) [Parcours d'étudiants](#)

## [Les étudiants étrangers en droit dans la Grande Guerre](#)

Les études de droit des étrangers en France La grande majorité (près de 80 % en 1902) des étudiants étrangers inscrits en 1913 à la faculté de droit de Paris suivent les cours de licence et/ou de doctorat, après avoir présenté un diplôme d'études secondaires reconnu équivalent du baccalauréat français ; un petit

nombre (18 %) sont de simples immatriculés qui ne cherchent qu'un certificat d'assiduité utilisable dans leur pays, souvent des juristes en quête de perfectionnement professionnel ; on ajoute à la liste, du fait de leur importance numérique, une soixantaine d'Égyptiens qui ont commencé leurs études à l'École française de droit du Caire et qui viennent passer leurs examens à Paris. Dans les dernières années du xix<sup>e</sup> siècle, dans le but notamment d'interdire aux diplômés étrangers une [pour lire la suite...](#)

[25 juin 2018](#) [19 novembre 2018](#) [Des facultés sur le front du droit](#) [Parcours d'étudiants](#)

## [L'accueil des étudiants étrangers à la faculté de droit de Toulouse](#)

Évoquer ce thème montre combien l'environnement des universités a changé en très peu de générations d'étudiants. Combien de générations d'ailleurs ? Pour la faculté de droit de Toulouse, le point d'inflexion peut être associé à un changement de statut ; de lieu du pouvoir ; de symbole. En 1971, la faculté de droit et des sciences économiques de Toulouse devient l'université des sciences sociales ; le dernier doyen, le professeur Marty, est le premier président de la nouvelle entité ; le lieu du pouvoir bascule de la « vieille fac. » des habitués vers les espaces perçus comme bien aseptisés de la « nouvelle fac. », rapidement décorée du nom hérité de l'ancienne emprise militaire qui l'habitait depuis la Révolution : l'Arsenal. Dans le nouvel ensemble, les étudiants étrangers ne sont plus seulement les individualités, [pour lire la suite...](#)

[27 juin 2018](#) [7 novembre 2018](#) [Des facultés sur le front du droit](#) [Parcours d'étudiants](#)

## [Des étudiants américains à la faculté de droit de Toulouse](#)

Shoulder arms. Le film de Charlie Chaplin sorti aux États-Unis le 20 octobre 1918, met en scène Charlot tentant de suivre un entraînement dans un camp de l'armée. Le soir venu, il s'endort. On le retrouve dans une tranchée en France partageant l'attente et le désœuvrement de ses compagnons d'infortune. Il se porte volontaire pour une mission d'espionnage. Il en revient en héros, sauveur d'une jeune française et ayant capturé le kaiser Guillaume II, le maréchal Hindenburg et le kronprinz. Charlot n'est pas un inconnu pour les poilus lorsque son film sort en France le 20 avril 1919 (Charlot soldat). En 1915 au bois de la Vache (Somme), le suisse Frédéric Louis Sauser alias Blaise Cendrars, alors qu'il était engagé dans l'armée française comme volontaire étranger puis dans [pour lire la suite...](#)

[28 juin 2018](#) [7 avril 2020](#) [Des facultés sur le front du droit](#) [Parcours d'étudiants](#)

## [Les femmes étudiantes et le milieu associatif étudiant à Bordeaux](#)

Les universités françaises restent peu accessibles aux femmes. La faculté de Bordeaux créée en 1441, puis (re)créée en 1870 après sa suppression en 1793 illustre l'absence de mixité. L'étude de l'université de Bordeaux dans la Grande Guerre est un bon exemple pour dépeindre l'entrée des femmes – ces pionnières – dans l'enseignement supérieur français et leurs engagements en tant que membres actifs d'associations étudiantes. En France, Emma Chenu et Julie-Victoire Daubié sont les deux premières étudiantes. Respectivement inscrites pour la première en licence de sciences et mathématiques en 1867, pour la seconde en licence de lettres en 1871 (première française à être reçue bachelière à la faculté de Lyon en 1861). En droit il faut attendre 1884 pour que deux femmes (l'une russe et l'autre [pour lire la suite...](#)

[28 juin 2018](#) [7 avril 2020](#) [Des facultés sur le front du droit](#) [Parcours d'étudiants](#)

## [Charles Le Coq de Kerland père et fils : deux générations de juristes mobilisées, depuis l'amphithéâtre jusque dans les airs](#)

La déclaration de la guerre le 1er août 1914 déclenche la mobilisation générale. Le nombre d'hommes âgés de 20 à 38 ans appelés à rejoindre les rangs de l'armée s'élève à plus de 3 800 000. Toutefois l'ampleur de la contribution des Français au conflit ne se résume pas à la gourmandise de l'institution militaire. En effet l'ensemble de la société française se mobilise dans l'Union sacrée. Pendant plus de quatre ans, ce sont en effet les membres de familles entières, combattants et civils, qui voient leurs activités guidées par l'espoir de la victoire. Ceci en réponse aux sollicitations du Gouvernement, qui oriente tous les secteurs de la vie sociale vers le conflit et met en place une propagande de guerre, mais aussi un appel [pour lire la suite...](#)

[28 juin 2018](#) [9 novembre 2024](#) [Des facultés sur le front du droit](#) [Parcours d'étudiants](#)

## [Le « Journal de guerre » de Paul Demeur](#)

Le « Journal de guerre » de Paul Demeur n'en est pas vraiment un. Avocat à la Cour de cassation, Paul Demeur est sollicité par le comité de rédaction du Journal des Tribunaux, le plus important périodique juridique de Belgique, en 1964. Paul Demeur est alors une personnalité en vue dans le milieu des juristes belges de la seconde moitié du xxe siècle, à la fois comme avocat à la Cour de cassation mais également comme professeur à l'université catholique de Louvain. Cinquante ans après l'entrée en guerre, le comité de rédaction trouve « convenable d'évoquer [...] la mémoire des juristes, magistrats et avocats en exercice ou en herbe, qui ne sont pas, à l'époque, restés insensibles à l'appel du pays et dont les simples et purs exemples nourrissent [pour lire la suite...](#)

